



**Ministre de l'Agriculture, de  
l'Agroalimentaire et de la Forêt**

**Porte-parole du Gouvernement**

Paris, le 26 septembre 2014

—  
**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**  
—

**Rencontre sur la situation du secteur des fruits et légumes : Stéphane LE FOLL détaille les  
mesures mises en place pour accompagner le secteur et restaurer sa compétitivité**

Stéphane LE FOLL, ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, a reçu ce matin les responsables nationaux du secteur des fruits et légumes ainsi que les organisations syndicales. Ce point de rendez-vous convenu depuis le 3 septembre (lors de la réunion préparatoire au conseil des ministres européen exceptionnel sur les conséquences de l'embargo) a permis de partager le constat sur la difficulté de la situation de la production de fruits et légumes sous l'effet conjugué des mauvaises conditions climatiques et des effets de l'embargo.

Cette rencontre a été l'occasion pour Stéphane Le FOLL de redire son engagement à trouver des ajustements au niveau communautaire pour étendre la liste des produits éligibles et simplifier le dispositif de soutien financier en utilisant le cadre des Programmes opérationnels des organisations de producteurs pour que les mesures de soutien de marché (retrait, destruction des surplus, dons aux associations caritative, promotion et recherche de nouveaux marchés) soient les plus efficaces possibles. Le ministre a précisé que la France demanderait également un co-financement des actions de promotion au-delà des actuels 50% afin de se donner toutes les chances d'ouvrir de nouveaux marchés.

**Le Ministre a également confirmé les mesures exceptionnelles d'allègement de charges sociales, bancaires, et fiscales annoncées mardi pour permettre aux exploitants en difficulté de passer ce cap difficile et indiqué que celles-ci seront étendues à tout le territoire sous l'égide des préfets, avec la MSA, les banques et les services de l'Etat.**

Le Ministre a rappelé l'indispensable sensibilisation de nos compatriotes aux difficultés rencontrées par les exploitants français et a décidé de lancer un programme de communication en partenariat avec Interfel à hauteur de 300 000 euros. Il a également enjoint la grande distribution et la restauration collective à poursuivre et amplifier leurs efforts de mise en avant des produits français.

Cette réunion a été l'occasion d'aborder la question de la compétitivité des exploitations et du coût du travail. Pour les travailleurs saisonniers, **le Ministre a confirmé le maintien du TODE dans la prochaine loi de finances**, qui, combiné aux allègements de charges du pacte de responsabilité et au CICE permettra une exonération quasi totale dès 2015 des charges patronales sur les salaires jusqu'à 1,25 Smic brut.

---

Contacts presse

**Service de presse de Stéphane LE FOLL** - Tel : 01 49 55 59 74 ; Fax: 01 49 55 43 81 ; [cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr](mailto:cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr)  
**Service de presse du ministère** - Tel : 01 49 55 60 11 ; [ministere.presse@agriculture.gouv.fr](mailto:ministere.presse@agriculture.gouv.fr)

---

Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt  
Hôtel de Villeroy – 78 bis, rue de Varenne – 75007 PARIS

[www.agriculture.gouv.fr](http://www.agriculture.gouv.fr) - [www.alimentation.gouv.fr](http://www.alimentation.gouv.fr)

 @Min\_Agriculture

**Stéphane LE FOLL a indiqué que l'allègement supplémentaire de charges lié au CICE et au pacte de responsabilité et de solidarité pour 2015 dans le secteur des fruits et légumes s'élèvera à 70 Millions d'euros.** Le Ministre s'est engagé à ce que le versement des avances au titre du CICE 2014 soit accéléré. Parallèlement le groupe de travail sur la fiscalité agricole annoncé mardi et très attendu par les professionnels permettra de mettre en place une fiscalité plus adaptée aux aléas inhérents à la production fruitière et légumière.

Enfin, au-delà des mesures d'urgence et afin de préparer l'avenir de la filière, Stéphane LE FOLL a annoncé en accord avec l'interprofession la tenue d'Assises des fruits et légumes au printemps 2015 portant notamment sur l'innovation et le développement de nouveaux marchés dans la restauration collective et à l'export.